

Politique d'aide culturelle

Par ailleurs, dans sa réponse, le ministre fait allusion au nombre de demandes de subventions reçues de professionnels. J'en ai d'abord été consterné. Je lui répondrais là-dessus que certains groupes d'amateurs méritent tout autant d'obtenir de l'aide que les professionnels et qu'ils ne devraient pas être assujettis aux mêmes critères qu'eux. Ce qu'il nous faut, c'est un programme distinct des programmes actuels, semblable aux mesures que nous prenons pour promouvoir les diverses cultures ethniques dans la cadre de notre politique du multiculturalisme et du projet de loi que nous avons adopté dernièrement.

Pour un pays qui cherche à faire sa marque dans le monde sur le plan culturel, je trouve que le Canada a des vues plutôt étroites. Je ne dis pas qu'il ne faut plus aider les artistes professionnels car nous savons combien il est difficile de vivre de ce métier. Mais nous ne devons pas, par ignorance ou par attachement à une politique qui a donné d'heureux résultats, refuser à nos jeunes, peut-être nos artistes professionnels de demain, l'occasion de se faire la main. Bien sûr, il faut des normes, des règles et des directives, mais il faut aussi vouloir soutenir les artistes amateurs sérieux qui aiment ce métier.

Je mentionnerai dans ce contexte la politique canadienne en matière de condition physique et de sport amateur. Ici encore, les Canadiens ont de bonnes raisons d'être très satisfaits des efforts déployés par le gouvernement fédéral dans ce domaine. Le ministère de la condition physique et du sport amateur chapeaute deux divisions: Condition physique Canada et Sports Canada. Ces deux organisations du gouvernement fédéral sont dotées d'un matériel et d'un financement nettement adéquats et les lignes directrices qu'elles suivent tendent vers des objectifs très valables. Il suffit pour le constater de mesurer la réussite des Jeux olympiques d'hiver tenus récemment à Calgary. Les efforts concertés de ce ministère du gouvernement fédéral ont donné au Canada des athlètes amateurs de calibre international.

C'est justement ce genre de volonté politique qui est nécessaire pour soutenir nos groupes d'arts d'interprétation à caractère amateur ou, plus justement, semi-professionnel. Je recommande fortement que l'on poursuive l'examen de la politique fédérale dans ce domaine. Je ne prétends pas qu'il faille favoriser un secteur aux dépens d'un autre, mais simplement que nous devons réorienter nos efforts et nos ressources pour faire une place au soleil à ce pan extrêmement valable et méritant d'une culture canadienne en expansion.

La motion M-171 invite simplement le gouvernement à bien reconsidérer la question. On pourrait le faire en créant un groupe de travail ou un comité spécial composé de représentants du Parlement, du gouvernement et du public qui serait chargé de se pencher sur la question pour aboutir à une réorientation constructive de la politique. Quelle que soit la formule adoptée, toute solution sera nécessairement fondée sur une réflexion et un dialogue approfondis.

Le moment est venu pour nous, législateurs, de réfléchir sérieusement à cette question en vue d'aboutir à des initiatives constructives. J'exhorte mes collègues des deux côtés de la Chambre à accorder leur appui à la motion M-171.

M. David Daubney (Ottawa-Ouest): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir la chance de me prononcer sur la motion du député de Fundy Royal (M. Corbett). Je le remercie d'avoir porté cette question à l'attention de la Chambre et je le félicite de son discours réfléchi. Il est évident qu'il est un grand défenseur des arts sous toutes leurs formes au Canada.

Je tiens à prendre quelques minutes pour préciser certains principes, ou notions, liés à la motion du député. Je veux m'arrêter principalement aux points suivants: que signifie professionnel? Que signifie semi-professionnel? Que signifie amateur? Quelles sont nos attentes en tant que Canadiens?

Il y a quelques semaines, j'ai lu trois critiques dans le journal *The Citizen* d'Ottawa, trois textes donnant aux Canadiens la possibilité de comprendre et d'assister à des pièces de théâtre. La première pièce, *Le Bouffon et la reine*, était présentée au Studio du Centre national des arts. Elle était jouée par une troupe internationale tchécoslovaque qui la présentait six jours en anglais et trois jours en français.

La deuxième pièce, intitulée *Stealing Home*, a été montée par une compagnie théâtrale professionnelle et canadienne sous une tente dressée sur le terrain du musée Victoria à Ottawa. Se produisant dans le Festival des enfants d'Ottawa-Hull, dont j'ai eu l'honneur d'être le directeur pendant un certain nombre d'années, cette production de la troupe *Caravan Stage Production* regroupe des comédiens «accomplis, capables de tenir de nombreux rôles et d'exécuter des numéros musicaux», selon un critique du *Ottawa Citizen*, qui ajoute que «à certains moments, la production suscite la controverse... et elle fait l'objet d'une mise en garde incitant les parents à y accompagner leurs enfants.» Dans les deux cas, nos attentes sont grandes, et nous reconnaissons les techniques professionnelles de comédiens de grand calibre.

La troisième pièce qui est bien connue, *The Miracle Worker*, a été jouée dans un nouveau théâtre, ici même, dans la région de la capitale nationale, par une compagnie théâtrale de comédiens amateurs, le Nepean Little Theatre, dans le centre professionnel nouvellement construit, le théâtre Centrepointe, à la nouvelle mairie de la ville de Nepean. Le bâtiment et le théâtre ont été construits grâce au financement du secteur privé, de la municipalité et du gouvernement provincial exclusivement, et le gouvernement fédéral n'a pas eu à verser un seul cent. Mais je reviendrai là-dessus tout à l'heure. Le *Ottawa Citizen* a déclaré que la comédienne interprétant le rôle d'Annie «joue de la manière la plus convaincante, la plus subtile et la plus élégante» et la production entière est «des plus réussies».

● (1430)

Le quotidien de la capitale nationale parle autant de chacune de ces trois pièces, montées la première par une troupe internationale professionnelle, la deuxième par une troupe nationale professionnelle et la troisième par une troupe régionale d'amateurs, et le fait qu'une aussi vaste expérience théâtrale soit offerte aux spectateurs me paraît être un atout fort important.